

La fabrique de connaissances en sciences humaines et sociales. Approches méthodologies et théoriques

En ligne avec la tradition des séminaires de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales, nous invitons à partager, à partir de ce que nous savons de nos sciences et de nos expériences personnelles (disciplinaires), nos approches pratiques (démarches ou méthodologies) et les théories que nous mobilisons ou que nous projetons d'utiliser dans la construction de nos travaux scientifiques. C'est une évidence, qu'il n'est pas dans nos prétentions d'inviter à inventer de nouveaux outils ou de nouvelles approches (démarches) qui serviraient de solutions toutes faites aux problèmes rencontrés (ou à venir) mais d'aider à résoudre nos difficultés par ce partage d'expériences pluridisciplinaires et personnelles. La proposition est de faire un séminaire annuel qui se déroule chaque mois en une demi-journée où deux doctorants¹, jeunes docteurs ou chercheurs confirmés pourraient exposer sur les méthodes et les théories qu'ils mobilisent dans leurs recherches².

Pour les chercheurs dont les sciences « exigent » une pratique du terrain « physique » (collecte de données empiriques à travers l'enquête et l'observation, *fieldwork*), l'idée que celui-ci est indispensable ne fait plus débat. C'est le cas dans certaines branches de la géographie, de la sociologie, de l'histoire immédiate, des sciences de gestions, de l'anthropologie, etc. Par exemple, la pratique du terrain est progressivement consacrée comme partie intégrante et incontournable du processus de production de savoirs scientifiques chez les anthropologues. Ainsi, les approches, méthodes et théories reçues en héritage des fondateurs de nos disciplines respectives ont donné au terrain et à sa pratique un caractère de « rite » sans lequel le chercheur perdrait toute légitimité pour parler ou produire une vérité scientifique sur la société ou la réalité sociale qui l'intéresse³. C'est la fameuse « autoréférentialité dont parle Mondher Kilani au sujet de Malinowski (un des pères de l'enquête de terrain) et qui pourrait être déclinée en « j'y étais, je peux en parler »⁴. Aujourd'hui, de nombreuses réflexions ont été menées et publiées sur la question des pratiques de terrain. Mais, tous les chercheurs qui le font sont unanimes sur un point : ce n'est

¹Peu importe l'étape de leurs recherches.

²Sciences de gestion, histoire, histoire de l'art, droit, sociologie, économie, anthropologie, géographie, archéologie, lettres, langues,..., etc., toutes les disciplines de sciences humaines et sociales sont conviées à échanger dans une perspective trans/pluri-disciplinaire.

³De L'Estoile, Benoît et Jolly, Éric, *Sciences Humaines, Anthropologie. Nouveaux terrains. Nouveaux objets*. Hors-série, n°23, Décembre 1998/Janvier 1999.

⁴Kilani, Mondher. « L'anthropologie de terrain et le terrain de l'anthropologie. Observation, description et textualisation en anthropologie ». In: *Réseaux. Questions de méthode*. Volume 5, n°27, 1987, pp.41-42.

pas dans les manuels de recherche que le scientifique trouvera réponse à toutes ses questions d'ordre méthodologique ou théorique. D'ailleurs, Jean Copans dit, à ce propos, que « le terrain, ne pouvant s'apprendre, ne pourrait être enseigné⁵ ». Cette réalité contraint donc à s'inspirer des méthodes proposées mais, surtout, à procéder par « bricolages » pour contourner les situations complexes et les obstacles liés à la spécificité de « son » terrain ou du matériau qu'il en extrait.

En revanche, dans les autres disciplines des lettres, langues, sciences humaines et sociales où l'idée et la pratique du terrain n'existent pas (ou sont secondaires), la construction des savoirs scientifiques se fait suivant des procédés qui leur sont propres mais qui, somme toute, s'apparentent à ceux des sciences qui en font référence. En effet, étant donné que la pratique du terrain n'est autre que le « moment » de collecte de données empiriques qui président à la réalisation du travail scientifique, il est possible d'étendre l'idée de « terrain » à la recherche d'une documentation livresque ou statistique depuis le bureau (interfaces électroniques) ou depuis les bibliothèques, les musées (documents en papier). Par exemple, en économie, il est fréquent, lorsque l'on travaille sur le commerce, d'exporter des données chiffrées sur les transactions commerciales à partir des bases de données disponibles tout en prenant en compte les facteurs politiques (clauses, législations, etc.), économiques, techniques (voies de dessertes), géographiques (proximité ou éloignement) et historiques (relations sociales dans le temps), qui rendent intelligibles les données recueillies. En droit, le « terrain » du chercheur, également praticien, serait son expérience pratique qui enrichit ses travaux académiques et, pour le chercheur théoricien, il (le terrain) se trouverait dans le travail d'analyse, de l'interprétation de la règle de droit.

Aussi bien pour les uns que les autres, ce qui est aussi en jeu, c'est la posture du chercheur qui dépend, en grande partie, de son bagage de savoirs universitaires (sa formation) et de son expérience de la vie sociale et professionnelle qui le préparent à l'intersubjectivité (empathie, immersion, observation, etc.) et lui permettent de faire attention à ce que Jean-Pierre Olivier de Sardan nomme « *le caractère souvent opaque ou mystérieux de la production des données de terrain*⁶ » (éthique) et aux risques de mésinterprétations ou d'essentialisation de la réalité sociale (réflexivité).

⁵Copans, Jean, *L'enquête et ses méthodes. L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, A. Colin, 3^e édition, 2011, p.12.

⁶De Sardan, Jean-Pierre Olivier, « La politique du terrain », *Enquête* [En ligne], 1 | 1995, mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 02 février 2015. URL : <http://enquete.revues.org/263> ; DOI : 10.4000/enquete.263

En fin, le jeune chercheur a parfois le sentiment d'être submergé par ses « propres » données dont l'exploitation peut s'avérer plus complexe que la collecte. Cette étape fort-déconcertante (le matériau est recueilli mais on bloque dans son exploitation) se double d'un autre problème, tout aussi crucial, qui est celui du choix de la théorie sur laquelle repose toute la pertinence de son propos final. Bien souvent, lors de soutenances de travaux de thèse, les jurys soulèvent, hormis des considérations méthodologiques, des problèmes de théories mal choisies, inadaptées, mal croisées, contradictoires, ou simplement absentes de la construction scientifique du candidat.

Bibliographie

Copans, Jean, *L'enquête et ses méthodes. L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, A. Colin, 3^e édition, 2011.

De L'Estoile, Benoît et Jolly, Éric, *Sciences Humaines, Anthropologie. Nouveaux terrains. Nouveaux objets*. Hors-série, n°23, Décembre 1998/Janvier 1999.

De Sardan, Jean-Pierre Olivier, « La politique du terrain », *Enquête* [En ligne], 1 | 1995, mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 02 février 2015. URL : <http://enquete.revues.org/263> ; DOI : 10.4000/enquete.263

Kilani, Mondher. « L'anthropologie de terrain et le terrain de l'anthropologie. Observation, description et textualisation en anthropologie ». In: *Réseaux. Questions de méthode*. Volume 5, n°27, 1987.